



Transports  
Canada

Transport  
Canada

700, place Leigh-Capreol  
Services administratifs  
Dorval (Québec)  
H4Y 1G7

**Le 8 mai 2015**

## **ADDENDA 002 À LA DEMANDE D'APPEL D'OFFRES**

**Objet :** Demande d'offre à commandes T3003-151001

Offre à commandes pour la vérification environnementale des sites aéroportuaires et portuaires de la région du Québec

---

L'addenda 002 à l'appel d'offres est émise pour :

1. répondre aux questions reçues de la part de soumissionnaires potentiels au cours de la période d'appel d'offres ;
2. afficher l'information sur le site Web Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG) afin de permettre à tous les soumissionnaires potentiels d'accéder aux informations supplémentaires.

**Note :** Il ne sera pas tenu compte de suppléments et/ou de modifications présentés au motif que le soumissionnaire n'a pas pris connaissance de la teneur du présent addenda.

### **Question et réponse no 1 :**

#### Question 1 :

À l'annexe B, la p. 35-36 de votre document d'appel d'offres T3003-15001: « description de l'organisation de l'équipe et la liste des responsabilités attribuées à chacun de ses membres **pourrait** être exigé lors de commandes subséquentes », et « Afin de démontrer que le personnel proposé répond à toutes les exigences lors de la commande subséquente qui lui sera attribuée, le consultant doit s'assurer d'être en mesure de présenter l'information suivante : » 1) *organigramme* 2) *CV pour chaque personne* 3) *liste des ressources subsidiaires (personnel de relève)*, 4) *liste des sous-traitants*.

De plus, dans l'annexe B, paragraphe 9 : Profil des membres de l'équipe et leur expérience pertinente – on lit aussi « Transports Canada **pourrait** exiger les CV des membres de l'équipe », ce qui porte à croire que vous ne souhaitez pas recevoir les CV de notre personnel dans la présente proposition.

- a) Souhaitez-vous ou non recevoir dans notre proposition présente pour la **Demande d'offres à commandes**, ces informations : 1) *organigramme* 2) *CV pour chaque personne* 3) *liste des ressources subsidiaires (personnel de relève)*, 4) *liste des sous-traitants*?

#### Réponse 1 :

Pour le présent exercice, Transports Canada n'exige pas les documents listés en 1), 2), 3) et 4). Ces informations pourraient être demandées lors de commandes subséquentes. Si ces informations sont demandées lors de commandes subséquentes, le fournisseur doit fournir cette information et cette dernière doit répondre aux exigences de la section 9.

## Question et réponse no 2 :

### Question 2 :

Est-ce que vous vous attendez aussi à recevoir les informations suivantes dans notre proposition pour la **Demande d'offres à commandes** :

- a) Profil de la firme
- b) Profil du chargé de projet
- c) Une explication de nos politiques relatives au point 6 de l'annexe B : Santé et sécurité

### Réponse 2 :

- a) Profil de la firme : Dans le cadre du présent appel d'offres pour l'offre à commandes, le soumissionnaire doit présenter les réalisations de sa firme, tel que détaillé à l'Annexe J, section 1.1.
- b) Profil du chargé de projet : Vous référer aux exigences de la section 9 de l'Annexe B.
- c) Une explication de nos politiques relatives au point 6 de l'annexe B : Santé et sécurité : La section 6 de l'Annexe 6 stipule que : « Afin de valider que tout est en place pour assurer la santé et sécurité des experts-conseil ou de leurs sous-traitants, un plan de santé et sécurité sera demandé avant le début des travaux de terrain. »; ce qui implique que cette information sera exigée lors de commandes subséquentes.

## Question et réponse no 3 :

### Question 3 :

Critères d'évaluation :

Est-ce que vous pouvez nous préciser votre grille de critères d'évaluation et de la pondération de ces critères (% de la note totale accordé à chaque critère. L'annexe J, paragraphe 2. « Méthode de sélection » ne contient pas d'information.

### Réponse 3 :

Il n'y a pas de grille. Il faut répondre **en tout point** aux critères techniques décrits dans la section 1.1.1 de l'Annexe J (Critères techniques obligatoires). Il n'y a pas de note totale en % accordée à chaque critère. De plus la section 2.1 de cette même Annexe décrit que : « **2.1 Critères techniques obligatoires** : Une soumission doit respecter les exigences de la demande de propositions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. Un maximum de quatre (4) soumissions recevables avec les prix évalués les plus bas seront recommandées pour attribution d'une offre à commandes. ».

#### **Question et réponse no 4 :**

##### Question 4 :

Longueur de notre document de proposition : y a-t-il des paramètres de longueur à respecter pour les sections de la proposition ou la proposition dans son ensemble?

##### Réponse 4 :

Aucun paramètre n'a été spécifié à cet effet.

#### **Question et réponse no 5 :**

##### Question 5 :

Disponibilité des formulaires à remplir de votre **Demande d'offres à commandes** sous forme électronique éditable : est-ce que vous pouvez nous fournir une version électronique éditable (ex : Word) des sections contenant des formulaires à remplir (comme l'annexe A, E, G, I, J) de l'appel d'offres afin de nous permettre de remplir facilement les formulaires requis?

- a) Si vous ne pouvez pas fournir un document éditable, vous attendez-vous à recevoir tous les formulaires requis imprimés à partir de votre document numérisé et remplis à la main?
- b) *ou* vous attendez-vous à ce que l'on recrée les formulaires à partir du modèle de votre document?

##### Réponse 5 :

Nous ne fournissons aucune version électronique éditable des formulaires à remplir dans le cadre de la demande d'offre à commandes no T3003-151001.

- a) À l'exception de l'annexe « A », Offre de services, tous les autres formulaires doivent être remplis à partir d'une version imprimée des documents numérisés. Il est à noter que l'annexe « K », Exigences de signature, requiert la soumission de documents démontrant les exigences pour signature du soumissionnaire selon la désignation de celui-ci.
- b) Seulement l'annexe « A », Offre de services, pourra être recréée au besoin par le soumissionnaire.

Une correction a été apportée à la version française de l'annexe « L », Instructions à l'intention des soumissionnaires, afin de préciser la numérotation de l'annexe intitulée « Déclaration de l'entrepreneur », celle-ci devrait être plutôt « G » au lieu de « F ».

#### **Question et réponse no 6 :**

##### Question 6 :

Nous voudrions obtenir un éclaircissement sur la portée d'une évaluation environnementale phase III. Les termes de référence à l'annexe B ne le précisent pas. Selon nous, une Évaluation environnementale de site phase III (caractérisation complémentaire) est habituellement réalisée dans le but de développer un programme ou un devis de réhabilitation. L'un (la caractérisation) ne va pas sans l'autre. Pouvez-vous préciser la portée de ce livrable étant donné que vous souhaitez que l'on présente des projets similaires.

Réponse 6 :

La portée d'une évaluation environnementale de phase III consiste à obtenir les données manquantes à la phase II qui permettront de développer un projet de réhabilitation.

**Question et réponse no 7 :**

Question 7 :

Nous comprenons que l'organigramme et les curriculum vitae du personnel nous seront demandés lors de commandes subséquentes. Est-ce acceptable pour nous de vous présenter notre équipe potentielle dans le cadre de la présente soumission, tel que suggéré à la réponse 1?

Réponse 7 :

L'équipe potentielle pourrait être présentée. Cela ne sera toutefois pas évaluée. L'organigramme, les CV du personnel pourraient être demandés au courant de commandes subséquentes.

**Question et réponse no 8 :**

Question 8 :

Y a-t-il un nombre de pages maximum/minimum pour chacune des fiches de projet demandées?

Réponse 8 :

Il n'y a pas eu de minimum/maximum fixé.

**Question et réponse no 9 :**

Question 9 :

Nous comprenons que le directeur, le chargé de projet et le technicien doivent avoir 10 et 3 ans d'expérience, ces derniers dans les 5 dernières années. Est-ce que les projets soumissionnés doivent aussi être compris à l'intérieur de ces délais?

Réponse 9 :

Il n'est pas requis que les réalisations de la firme exigées selon les critères techniques obligatoires de l'annexe J –section 1.1. soient compris à l'intérieur de ces délais. Nous rappelons qu'il est important que les réalisations de la firme rencontrent tous les critères techniques obligatoires décrits dans la section 1.1.1 de l'Annexe J .

**SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES MODALITÉS DE LA DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES T3003-151001 DEMEURENT LES MÊMES.**

**Période de questions :**

Les questions portant sur le sens ou l'intention des documents de l'appel d'offre ou les demandes de correction pour toute ambiguïté, incohérence ou erreur apparente dans les documents **doivent être présentées par écrit avant midi (12 h 00) le 15 mai 2015** par courriel ou par télécopieur à :

Sonia Lemire  
Agente principale du matériel et des marchés  
Services des marchés et du matériel  
Transports Canada  
Courriel : [sonia.lemire@tc.gc.ca](mailto:sonia.lemire@tc.gc.ca)  
Télécopieur : 514-633-2925

Toutes les questions et réponses seront présentées sous forme d'addenda à la Demande d'offre à commandes et seront publiées sur le site Web Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG).